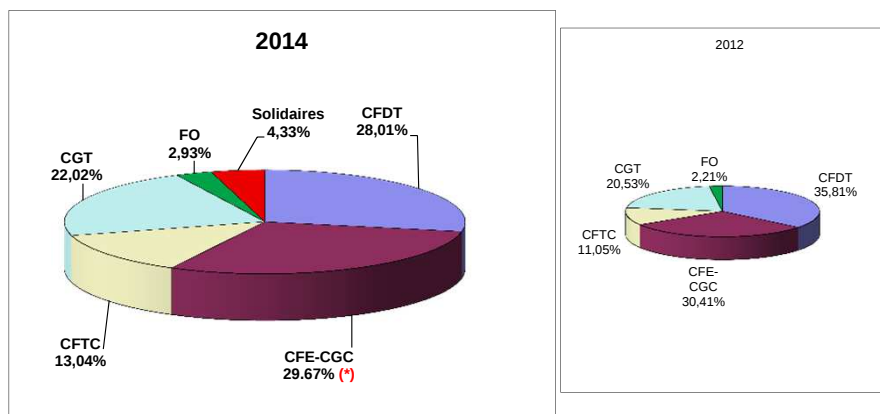


Audience globale ONERA



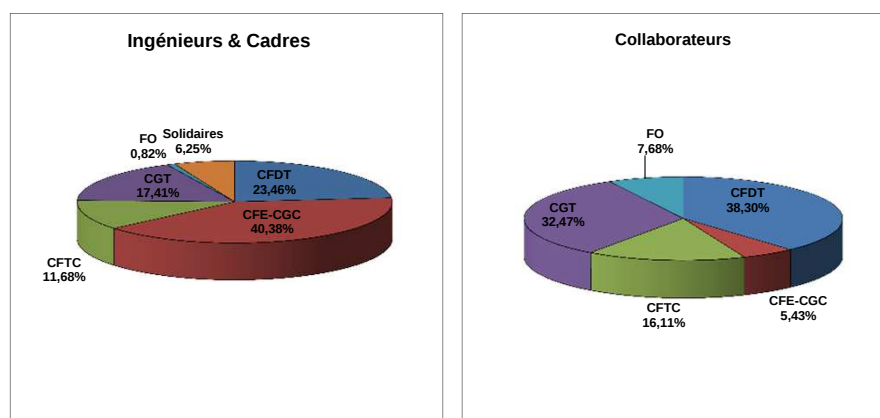
(*)

2016 : L'audience de la CFE-CGC, mesurée dans les seuls collèges où elle a vocation à présenter des candidats (Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise) est de 34.70% (Art. L. 2122-2 du Code du travail, circulaire du 13/11/2008 et décision du Conseil constitutionnel n° 2010-42 du 07/10/2010).

2014 : L'audience de la CFE-CGC, mesurée dans les seuls collèges où elle a vocation à présenter des candidats (Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise) est de 35.79% (Art. L. 2122-2 du Code du travail, circulaire du 13/11/2008 et décision du Conseil constitutionnel n° 2010-42 du 07/10/2010).

Audience globale ONERA par collège

2016



2014

